

STUDIE VAN DEN

Notaris Delvigne, te Tongeren.



VAN HUIS EN TUIN, TE FALL-MHEER.

Op maendag 5 november 1860, om 9 uren 's morgens, ter rekvisitie en herberge van sieur CHRISTIAEN VANDENBERGH en zyne huisvrouw CHRISTINA BEMELMANS, te Fall-Mheer, kort by de kerk,

Zal de notaris DELVIGNE, residerende te Tongeren, openbaerlyk verkoopen :

Een goed en wel gelegen huis met aenhang en tuin, groot te zamen 8 aren 70 centiaeren, te Fall-Mheer by de kerk, reinende de straet, de weduwe Aerts, de weduwe Theunissen en de heer notaris Van Ormelingen.

Zich te begeven by voornoemde notaris DELVIGNE, om kennis der voorwaarden te nemen.

AVIS.

La vente ordinaire de bois taillis au château de Hamal, aura lieu le 13 novembre 1860, à 9 heures du matin. L'on commencera au bosquet, près le château.



POUR LE 15 MARS 1861.

Un beau Corps de Ferme

avec environ 40 hectares de terres, prairies et prés, situé à Heurne-Saint-Pierre, commune de Vechmael, près Tongres.

S'adresser au propriétaire M. ROBERT DE BELLEFROID, à Heurne-Saint-Pierre susdit, les dimanche et mardi.



POUR LE 15 MARS 1861.

un fort beau et bon MOULIN à FARINE, parfaitement monté, fort coup d'eau, avec environ 8 hectares de terres, prairies et prés, situé à Wonck sur le Geer, près de Visé.

S'adresser soit au propriétaire M. JANS-FONTAINE, à Oleye, près de Wareme, soit au notaire DELVIGNE, à Tongres.

ÉTUDE DU NOTAIRE

Timmermans, à Cortessem.

VENTE CONSIDÉRABLE

DE

PEUPLIERS DU CANADA, A OPLIEUX.

Mercredi, 31 octobre 1860, à 10 heures du matin, à la requête de M. le baron GUSTAVE DE WOELMONT, le notaire TIMMERMANS vendra publiquement :

Une très-grande quantité de peupliers du canada, propres à des planches et sabots et à d'autre usage, croissant à Gors-op-Leeuw dans une prairie le long du chemin près de la ferme d'en bas.

La vente se fera au pied des arbres et à crédit.

VERKOOP VAN BOOMEN.

Op woensdag 31 oktober 1860, om 9 uren 's morgens, zal de heer graef WILLEM DE BORCHGRAVE-D'ALTEA, openbaerlyk ter plaetse laten verkoopen :

Omtrent 100 dikke canadas en witboomen, staende uitgewassen te Genoels-Elderen langs de vuilstraet by de tom, aen de weg van het dorp na den steenweg, langs den bosch tegen den steenweg en te Mall aen een land by de kerk.

Men zal zich vergaderen in den dreeft by de tom, te Genoels-Elderen.

Op krediet mits borg.

UIT TER HAND TE KOOPEN

onder zeer voordeelige condities wegens de betaling,

Een goed commercie huis, gelegen op den grooten markt te Tongeren, bewoond door den bakker Zweeck.

Een vierde van den koopprys zal betaelbaer zyn, het overige zal kunnen staen blyven.

Zich te adresseeren, n° 32, op den markt te Tongeren.

STUDIE VAN DEN

Notaris Neven, te Tongeren.

GROOT VERKOOP

VAN ZEER DIKKE

CANADAS BOOMEN.

Op maendag 5 november 1860, om 9 uren 's morgens precies, zal de heer SLEGERS, publiek ter plaetze, door den notaris NEVEN laten verkoopen :



200 canadas boomen van eene buitengewoone lengte en dikte, staende uitgewassen in eene weide genaemd, de rausbeck, achter de kerk kort by het dorp te Vliermael.

Op krediet en onder condities aldaer voor te lezen. ZEGT HET VOORTS.



DE

BOIS TAILLIS ET D'ARBRES.

Lundi 12 novembre 1860, à 9 heures du matin, le notaire NEVEN de Tongres vendra publiquement et à crédit au pied des arbres :

1° Le beau bois taillis, croissant sur un bois d'environ un hectare, sous Heurn-St-Pierre, commune de Vechmael, en lieu dit op heideveld.

2° Quelques beaux frènes et 28 chênes propres au charonnage et à tous usages, croissant dans 2 prairies, dites op heideveld et planteryke, sous le dit Heurn-St-Pierre.



VOOR DEN 15 MAERT 1861.

Een commercie huis, met stallen en aenhoorigheden, gelegen te Horpmael in de Smisstraet.

Zich te adresseeren aen M. MATHÉI, te Horpmael.

VINAIGRE DE VIN,

PREMIÈRE QUALITÉ.

Chez la veuve COLLÉE, grand marché, n° 20.

PILULES GOURMANDES PURGATIVES, CAUVIN,

PRÉPARÉES PAR

PHARMACIEN-CHIMISTE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PARIS,

Place de l'Arc-de-Triomphe, 10, à Paris.

(CODEX N° 534.)



Ces Pilules sont digestives, toniques et dépuratives; par leur efficacité et par l'emploi facile auquel elles se prêtent, elles sont le meilleur purgatif pour combattre la constipation, détruire les humeurs et l'écoulement du sang et pour ramener l'harmonie dans les fonctions vitales. Composées de substances végétales, elles ont la propriété de donner du ton aux intestins, de purger sans fatiguer l'estomac ni affaiblir aucun organe.

Ces Pilules n'exigent ni régime ni boisson spéciale; sous ce rapport, elles constituent le plus commode et le plus efficace des purgatifs connus; aussi, sont-elles ordonnées avec succès dans les maladies aiguës et chroniques, gastrites, engorgements, asthmes, catarrhes, douleurs, dartres, migraine, scrofules, etc.

Le mérite de ces Pilules peut se résumer en ces mots: rétablir ou entretenir la santé. Prix de la boîte: 2 francs avec notice en cinq langues.

DÉPÔT GÉNÉRAL POUR TOUTE LA BELGIQUE :

A Bruxelles, chez M. SCHOOFFS, pharmacien, 15, rue de la Montagne; à Tongres, chez M. VRANCKEN, pharmacien, rue de Maestricht.

Nota. MM. les pharmaciens et droguistes recevront ces pilules au même prix que chez M. CAUVIN, en adressant leurs demandes à M. SCHOOFFS.

Véritable Elixir Tonique Anti-Glaireux

DU

DOCTEUR GUILLIÉ, PRÉPARÉ PAR PAUL GAGE, PHARMACIEN, rue de Grenelle-Saint-Germain, 13, Paris.

M. PAUL GAGE a acheté, en 1832, la propriété de L'ÉLIXIR ANTI-GLAIREUX DU DOCTEUR GUILLIÉ, par acte passé devant M° Cottenet, notaire à Paris, et enregistré. Ce n'est pas un remède secret, et la vente en est autorisée par divers arrêtés des cours impériales et de la cour de cassation.

L'ÉLIXIR DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE, offre à la thérapeutique l'un des médicaments les plus efficaces, les plus utiles et les plus économiques que l'on connaisse, comme purgatif et en même temps comme dépuratif.

Il est surtout utile aux médecins de campagne, aux pères de familles éloignés des secours médicaux et aux ecclésiastiques qui se donnent pour mission de visiter les pauvres malades et de secourir les indigents.

Il est également utile à la classe ouvrière à laquelle il épargne des frais considérables de médicaments.

Une expérience de plus de quarante années a démontré jusqu'à l'évidence que l'ÉLIXIR DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE, était d'une efficacité incontestable contre les fièvres des pays marécageux, les dysenteries, le choléra morbus, la fièvre jaune et les maladies épidémiques, contre les affections gouteuses et rhumatismales, contre les catharres de la vessie; dans les maladies des femmes et des enfants, dans les maladies du foie et de l'estomac, dans les affections qui compliquent l'âge critique et la vieillesse, dans les gastralgies, les gastro-entérites, les engorgements glanduleux, les affections herpétiques et hépatiques, les engorgements pulmonaires, les hémorroïdes, etc., etc.

Une brochure explicative, qui est un véritable traité de médecine usuelle et domestique, est délivrée gratis avec chaque bouteille d'Élixir. Elle doit être exigée.

Un arrêt de la Cour impériale de Dijon, du 7 août 1854, a déclaré, sur le rapport des experts-chimistes, MM. Ossian Henry et Chevalier, membres de l'Académie impériale de médecine de Paris, et Lassaigne, professeur de chimie à l'École impériale vétérinaire d'Alfort, désignés par cette Cour pour en faire l'analyse, que l'ÉLIXIR DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE, était un perfectionnement de la formule des CODEX FRANÇAIS, n° 327, que ce médicament, ainsi perfectionné, agissait toujours d'une manière constante et régulière, et que la vente en devait être autorisée.

Cet arrêt a été confirmé par la Cour impériale de Rouen, le 27 novembre 1855, par la Cour impériale de Metz, le 11 février 1857, et ce dernier par la Cour de cassation, le 14 mai 1857. Un arrêt semblable a été rendu par la Cour Suprême de Prusse, à la date du 23 mars 1855.

L'ÉLIXIR DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE a été contrefait, et M. GAGE a fait condamner les contrefacteurs à l'amende, aux frais, à des dommages-intérêts considérables, et à la publication, dans les journaux, aux frais des contrefacteurs, du jugement du tribunal de commerce du 17 mars 1856, et des arrêtés de la Cour impériale de Paris, 1^{re} chambre, des 12 janvier 1857 et 22 janvier 1858, qui avaient prononcé ces diverses condamnations.

Un nouveau jugement du tribunal de commerce de Paris, à la date du 31 mai 1858, a condamné les contrefacteurs à deux mille francs de dommages-intérêts au profit de M. PAUL GAGE.

Pour prévenir les suites funestes de la contrefaçon, M. PAUL GAGE a pris le parti de coiffer d'une bande de papier imprimé en rouge, sur fond sable inimitable, avec sa signature écrite à la main, chacune des bouteilles d'ÉLIXIR DE GUILLIÉ qui sortent de sa pharmacie.

Le public est prié de refuser comme contrefaites, toutes les bouteilles qu'on lui présenterait sans être revêtues de cette marque distinctive, et surtout sans être accompagnées de la brochure.

L'Élixir se vend en bouteilles du prix de 6 fr.; et en demi-bouteilles 3 fr. 50 c.

Pour la vente en gros de l'ÉLIXIR DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE, s'adresser chez M. PAUL GAGE, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 13, Paris, et à Bruxelles, chez MM. DURAND et fils, MISSOTTEN et THILLEMANS, RENOUE et C°, VAN KERKHOVEN-DE GHEEST, VANDEN SCHRIECK et C°, et pour la vente en détail, chez MM. SCHOOFFS, pharmacien, 15, rue de la Montagne; RAMLOT, pharmacien, 38, Grande rue des Bouchers.

Dépôt à Tongres, chez M. VRANCKEN, pharmacien, rue de Maestricht.

BOUGIES DE L'ÉTOILE

ET CHANDELLES DE BRABANT,

chez M.-F. COLLÉE, grand-place, N° 20.

Boekhandel van M.-F. COLLEE.

Groote-Markt, n° 20.

HANDBOEK VOOR LYDENDEN

OF GENEZING ZONDER GENESHEER,

door J.-H.-L. VANDENBOSCH,

Rector der kapel van Offelken, onder Tongeren;

1 boekdeel, 4^{de} en merkelyk vermeerderde uitgaef van 310 bladzyden, 1859. Prys, 1 fr. 50 c.

Dit handboek kan door niemand die zelf op zyne gezondheid wil passen, gemist worden. Ieder vindt daer op de klaerste wys alle soorten van goede geneesmiddelen voor alle ziekten en kwalen, en die door iedereen gemakkelyk kunnen ten nutte gesteld worden.

HUISHOUDING EN LANDBOUW

OF RAEDGEVINGEN EN VOORSCHRIFTEN

vooral dienstig voor

HUISHOUDERS EN LANDBOUWERS,

DOOR DENZELVEN;

1 boekdeel, 2^{de} en merkelyk vermeerderde uitgaef van 358 bladzyden, 1860.

Dit boekwerk is door denzelfden schryver van het voorgaende aen den dag gebracht. Buiten allerlei zeer nuttige voorschriften van huishoudkunde, vindt men al wat den praktischchen landbouw aengaet, in dit werk is beschreven: zaeijen, planten, bloemkweek, enz.

In dit werk vindt men ook de nieuwste en beste middelen voor het opbrengen van allerlei huiselyke dieren, nevens eene groote hoeveelheid geneesmiddelen en voorschriften zeer nuttig tot het genezen der kwalen en plagen van paerden, koeyen, schapen, varkens, enz.